

INSCRIPTION

En [cliquant ici](#) :

ou avec le bulletin d'inscription complété et adressé

• par courrier à :
BIO NA12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

• ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 29 Janvier 2021

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayants droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes : • Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional...).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : **tronc commun**: Ferme de l'Orée à Thézac (17) avec visite d'une autre ferme le 26 février (à préciser soit à St Georges de Didonne, soit à St Germain du Seudre).

- **transfert des acquis**: sur la ferme de chaque stagiaire

Horaires : 9H00/12H00 – 13H00/17H00

Durée : 17 heures 30 (tronc commun: 14h / séance de transfert des acquis: 3h30)

Repas : Pique nique tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 8 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis demandé pour suivre cette formation.



METTRE EN PLACE LA DÉMARCHÉ HACCP DANS SON ATELIER DE PRODUCTION D'HUILE BIO À LA FERME



JEUDI 25 FEVRIER 2021
MERCREDI 26 FEVRIER 2021

DURÉE : 17 HEURES 30



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• GAB 17 •



JEUDI 25 ET MERCREDI 26 FÉVRIER 2021 (Séance de transfert des acquis pour chaque producteur en individuel sur sa ferme)

METTRE EN PLACE LA DÉMARCHE HACCP DANS SON ATELIER DE PRODUCTION D'HUILE BIO À LA FERME

VALORISATION DES PRODUITS

OBJECTIF ÊTRE CAPABLE D'ÉTABLIR SON PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE POUR UNE MISE EN CONFORMITÉ DE SON ACTIVITÉ

PRÉ-REQUIS Aucun pré-requis demandé pour suivre cette formation

VALIDATION DE LA FORMATION Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

PROGRAMME DU 25 FÉVRIER

Exposé en salle

- ✓ La réglementation en matière de fabrication et commercialisation de produits alimentaires : recommandations, obligations, enjeux.
- ✓ Les dangers à maîtriser.
- ✓ Le système HACCP et ses exigences : les bonnes pratiques d'hygiène, la méthode des 5 M, la démarche HACCP.

PROGRAMME DU 26 FÉVRIER

Mise en pratique, visites terrain

- ✓ Création du plan de maîtrise sanitaire (PMS) :
 - Etablissement de la liste des documents et procédures devant constituer le dossier du PMS
 - Élaboration du plan HACCP
 - Détermination des éléments devant figurer dans ces procédures
- ✓ Transfert des acquis (0,5 j à définir avec l'intervenant à l'issue du tronc commun):
 - Vérification de la bonne application des apprentissages de la formation au sein de chaque atelier de transformation des stagiaires; validation du PMS mis en place

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Support powerpoint - Documents distribués – Echanges. Visite de terrain - Transfert des acquis chez chaque stagiaire, avec remise d'un document écrit

INTERVENANTE ET FORMATRICE : Marie GAUD – Ingénieure spécialiste « corps gras et applications industrielles », formatrice indépendante en Qualité et HACCP

RESPONSABLE DU STAGE : Béatrice POULON, animatrice filière PPAM bio, GAB 17/BIO Nouvelle Aquitaine.

TITRE DE LA FORMATION : Mettre en place la démarche HACCP dans son atelier de production d'huile bio à la ferme
N° VIVEA : R075/2021/1283 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :